

Réglementaire, juridique et technique

Respecter les obligations d'hygiène et de sécurité alimentaire Formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale 2 jours - 14 heures



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- ➤ Mieux connaître la réglementation applicable aux entreprises artisanales de l'alimentation
- > Prendre en compte les obligations en matière d'hygiène et de sécurité des produits alimentaires
- ➤ Répondre à l'obligation de formation en matière d'hygiène alimentaire (règlement CE N°852/2004)
- ➤ Répondre à l'obligation de formation pour les établissements de restauration commerciale conformément au décret n°2011-731 du 24 juin2011 et l'arrêté du 5 octobre 2011

PROGRAMME

- ▶ Réglementation communautaire et nationale : paquet hygiène, GBPH
- ➤ Enjeux de la sécurité sanitaire des aliments : danger microbien, chimique, physique, biologique, TIAC
- Analyse des dangers : principe et mise en place de l'hygiène alimentaire
- ➤ PMS : bonnes pratiques d'hygiène pour le personnel et les locaux, autocontrôles, nettoyage, désinfection, traçabilité
- ➤ Contrôles officiels

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Formation en présentiel
- ➤ Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co construction.
- > Alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR (présentiel) et TUTEUR (e-learning)

Formateur et tuteur expert alimentaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ➤ Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et exercices)
- > Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation; gestion du handicap y compris cognitif) à définir avec notre référent Handicap à votre disposition.

LES +

- Formation adaptée aux entreprises artisanales de l'alimentation : exemples pratiques et concrets.
- Fiches techniques remises
- · Taux de satisfaction : voir site internet

PUBLIC

Chef(fe) d'entreprise, conjoint, porteur de projet, Salarié(e), ou demandeurs d'emploi remplissant les conditions d'entrée (pré requis)

PRÉREQUIS Aucun

LIEU Voir notre site internet

DATES / HORAIRES Voir notre site internet

TARIF 420€ nets TVA

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 8 jours avant la date de démarrage de la formation

Effectif minimum requis pour l'ouverture du stage : 7 personnes

CONTACT

CMA Lyon-Rhône 10 rue Paul Montrochet 69002 Lyon 04.72.43.43.00 Formations.lyonrhone@cmaauvergnerhonealpes.fr

Siret: 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Réglementaire, juridique et technique

Respecter les obligations d'hygiène et de sécurité alimentaire Formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale 2 jours - 14 heures



MODALITES FORMATION A DISTANCE

- > PC équipé de CHROME ou FIREFOX à jour avec une connexion internet.
- Micro et haut-parleur.
- Casque audio conseillé.
- Webcam
- Adresse mail consultable

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation à distance : Outils identiques à la modalité en présentiel réalisé à distance.

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire TEAMS et le cas échéant, plateforme LMS spécifique.

Contact technique: 04.72.43.43.54

LES +

- Formation adaptée aux entreprises artisanales de l'alimentation : exemplespratiques et concrets.
- Fiches techniques remises
- Taux de satisfaction : voir site internet

PUBLIC

Chef(fe) d'entreprise, conjoint, porteur de projet, Salarié(e), ou demandeurs d'emploi remplissant les conditions d'entrée (pré requis)

PREREQUIS Aucun

LIEU Voir notre site internet

DATES/HORAIRES Voir notre site internet

TARIF

420€ nets de TVA

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription: 8 jours avant la date de démarrage de la formation.

Effectif minimum requis pour l'ouverture du stage : 7 personnes

CONTACT

CMA Lyon-Rhône
10 rue Paul Montrochet 69002 Lyon
04.72.43.43.00
Formations.lyonrhone@cmaauvergnerhonealpes.fr

Consulter nos conditions générales de vente

Siret: 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat